



Charte des adhérent·es

Adhérer au Pôle spectacle vivant, c'est

- **Soutenir** une dynamique collective qui fédère et valorise les acteurs du spectacle vivant en région
 - **Bénéficier** de ressources sur la filière, de mises en réseau et de partages d'expériences
- **Contribuer** à des chantiers dont les thématiques concernent l'écosystème du spectacle vivant
 - **Participer** aux journées professionnelles, séminaires, tables rondes, ateliers...
 - **S'engager** dans un projet associatif qui implique ses adhérent·es

Préambule / Rappel des fondements et missions du Pôle spectacle vivant

Le contexte

Le Pôle spectacle vivant est le dernier-né d'une lignée de pôles régionaux de coopération des filières culturelles en Pays de la Loire. La création de ces structures s'inscrit dans un contexte régional particulier, avec notamment l'instauration en 2009 par la Région d'une Conférence régionale consultative de la culture (CRCC), instance de coopération des acteurs culturels et de co-construction des politiques publiques culturelles en région. Ainsi, à la différence d'autres régions où ont été créées des agences régionales, les partenaires publics ont appuyé la mise en place de pôles professionnels culturels sectoriels associatifs fédérés autour de missions de développement et de structuration de leur filière.

La préfiguration

Depuis plusieurs années, les professionnels du spectacle vivant des Pays de la Loire souhaitent se fédérer pour développer un espace de concertation et d'accompagnement de la filière. En 2020, une association de préfiguration a vu le jour ayant pour objet la création d'un pôle régional au service de cette filière. Cette étape de préfiguration qui a duré deux ans a permis de déterminer le périmètre du pôle, sa gouvernance, ses modalités de fonctionnement.

Qu'est-ce que le Pôle spectacle vivant ?

Créé en décembre 2022, il est un outil ressource au service de la filière du spectacle vivant en région Pays de la Loire :

- Pour favoriser la structuration et le développement du secteur
- Pour fédérer, accompagner et valoriser les acteurs de la filière
- Un espace de mise en réseau, de partage de réflexions et d'expériences, de concertation et de coopération

Le Pôle spectacle vivant s'attache à représenter la filière dans toute sa diversité, sur l'ensemble du territoire régional mais également par les disciplines artistiques, les tailles de structures, les segments d'activités et les modèles économiques qui la composent.

Ses grandes missions

- **Accompagner** : organisation de rencontres, journées professionnelles, temps de sensibilisation, ateliers thématiques, sessions d'information...
- **Observer** : production d'états des lieux, d'analyse et d'études concernant le secteur du spectacle vivant en région afin de dégager des problématiques, identifier les grands enjeux et proposer des pistes d'action dans une vision prospective
- **Informier** : veille, traitement de l'information et mise à disposition des ressources
- **Coopérer et mettre en dialogue** : mise en réseau des différents acteurs de la filière afin de favoriser l'interconnaissance et la mise en place d'actions communes, rôle d'interface entre le secteur et les partenaires publics pour appréhender ensemble les enjeux qui le traversent et construire ensemble des réponses.
- **Penser** l'évolution de la filière dans le contexte de la transition écologique

Ses membres

Le Pôle s'adresse aux personnes morales privées et publiques ayant une activité professionnelle dans le secteur du spectacle vivant et ayant leur siège social dans la région Pays de la Loire.

• Lieux de diffusion, de production, de création • Compagnies • Structures de développement, d'accompagnement, de diffusion • Structures de formation professionnelle et de recherche • Structures de médiation et d'éducation artistique et culturelle • Structures de communication et médias spécialisés spectacle vivant • Structures de prestations techniques

Écosystème / Interpôles

Le Pôle spectacle vivant développe un travail partenarial avec les cinq autres pôles régionaux.

En 2024, le Pôle spectacle vivant intègre TRAJET, dispositif d'accompagnement de projets, imaginé en inter-filières.

Un lien de collaboration spécifique se développe avec le Pôle musiques actuelles qui a ouvert son périmètre à l'entièreté de la filière musicale en juin 2023 pour devenir le Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire. Un travail est en cours pour identifier les chantiers transversaux communs.

Engagement statutaire des adhérent·es

« L'adhérent s'engage à être à jour de sa cotisation et à soutenir la réalisation des objectifs de l'association. L'adhérent s'engage à contribuer à la vie associative en participant aux assemblées délibératives, en répondant aux enquêtes qui lui sont soumises et en diffusant auprès de son réseau les communications du Pôle. »
(Extrait de l'Article 5 du Règlement Intérieur)

Comment agir au sein du Pôle spectacle vivant ?

- **Proposer** des chantiers thématiques (Cf Article 9.1 du Règlement Intérieur)
- **Participer** à un groupe de travail / être contributeur
- **Animer** un groupe de travail (avec mise en place par le Pôle de temps de formation à la fonction d'animateur)
- **Apporter** des expertises
- **Mettre des ressources à disposition** (documentaires, matérielles...)
- **Exprimer** ses besoins
- **Participer** à l'organisation d'un événement professionnel
- **Participer** à l'organisation des temps de convivialité du Pôle
- **Venir en renfort** pour l'organisation logistique des événements du Pôle
- **Participer** à l'accueil des nouveaux adhérent·es
- **Aller** vers les acteurs du territoire ligérien en tant qu'ambassadeur·rice du Pôle (relais départementaux pour l'accueil des nouveaux adhérents et le soutien à l'organisation d'événements et de temps conviviaux...)

Les adhérents sont des personnes morales. Les rôles listés ci-dessus s'adressent à toute personne physique désignée par la structure pour la représenter au sein du pôle.

Quels espaces d'action ?

Les groupes de travail / 3 grandes typologies

- Groupes de travail liés à des enjeux de structuration interne du Pôle
- Groupes de travail relatifs aux grandes missions du Pôle (par exemple l'observation, la mise à disposition de ressources...)
- Groupes de travail relatifs aux chantiers thématiques sur les enjeux de filière (transition écologique, parité, mobilité, mutualisation...)

Les événements organisés par le Pôle

- Événements liés à la vie associative (réunions du Conseil d'administration, Assemblées générales...)
- Séminaires, rencontres, temps d'interconnaissance, temps de coopération, sessions d'information, tables rondes, ateliers...
- Rendez-vous départementaux dédiés aux structures adhérentes au sein d'un même département

Les espaces de réflexion entre adhérent·es

En parallèle des chantiers officiels portés par le Pôle spectacle vivant, des adhérent·es peuvent initier des espaces de réflexion autonomes, sur des thématiques qu'ils·elles souhaitent aborder, en petits groupes. Ces espaces informels pourront ensuite donner lieu à des chantiers portés par le Pôle dès lors qu'ils auront été validés par le CA.

Le réseau d'ambassadeurs·rices du Pôle

Ce réseau est en cours de constitution. Les futurs·es ambassadeurs·rices du Pôle seront des relais au sein de chacun des 5 départements de la région, permettant de tisser un lien avec les nouveaux·elles adhérent·es, de participer à l'organisation de temps conviviaux et professionnels... en relation étroite avec l'équipe salariée du Pôle.

Un temps de partage sur les enjeux du Pôle, ses fondements et ses actions sera proposé en amont à chacun des ambassadeurs·rices. Des réunions régulières en visio seront également organisées afin de faire circuler les informations.

À noter que ce rôle d'ambassadeur·rice est à distinguer d'un rôle de porte-parole du Pôle, rôle réservé aux membres de l'équipe salariée et du Conseil d'administration.

Contacts, liens & ressources

Contacteur l'équipe du Pôle spectacle vivant :

- Yolaine Jouanneaux-Palas – directrice : y.jouanneaux@psvpl.fr – 07 63 68 62 66
- Salarié-e en charge de la communication et de l'animation du réseau : contact@psvpl.fr (recrutement en cours)

« Un petit-déjeuner avec Yolaine Jouanneaux-Palas »

Un rendez-vous mensuel en visio, temps d'échange informel avec Yolaine Jouanneaux-Palas, directrice du Pôle, permettant de faire connaissance, d'échanger sur le Pôle et de répondre à toutes vos questions !

> les 17 avril, 17 mai & 21 juin à 10h

> lien de visio permanent pour ces rendez-vous (pas d'inscription préalable) :

<https://us06web.zoom.us/j/83359170025?pwd=5Q2qWGUk6EPOTDmWb5mBFvXbmVqLSq.1>

Pour rejoindre un groupe de travail, proposer une thématique de chantier ou exprimer un besoin spécifique :

- contact@psvpl.fr

Pour devenir ambassadeur-riche du Pôle au niveau départemental et avoir des informations complémentaires sur les modalités :

- contact@psvpl.fr

Groupes de travail en cours

- La mutualisation de l'emploi dans le spectacle vivant (*groupe au complet*)
- La mobilité — comment faciliter la circulation des œuvres et renforcer le dialogue entre les équipes artistiques et les structures de diffusion ? (*groupe au complet*)
- Vie du réseau & réseau d'ambassadeurs-rices du Pôle à venir > contactez-nous !
- Impacts de la crise actuelle > enquête flash (*en cours de constitution*)
- Impacts de la crise actuelle > quel accompagnement ? (*en cours de constitution*)
- Appel à Manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (*en cours de constitution*)

Actualités & ressources

> à retrouver prochainement sur le site internet du Pôle spectacle vivant (en cours de réalisation)

Annuaire des adhérent-es

> disponible prochainement sur le site internet du Pôle spectacle vivant (en cours de réalisation)

Espace numérique dédié aux adhérent-es

> disponible prochainement sur le site internet du Pôle spectacle vivant (en cours de réalisation)
(annuaire, partage de ressources, recommandations, mutualisation...)

Glossaire

- **Chantier** : thématiques de travail ayant un périmètre précis d'objet, d'acteurs et de temporalité, entrant dans l'objet social de l'association. Ils peuvent être portés par l'association ou en coopération avec d'autres pôles régionaux.
- **Segments d'activités** : les différentes activités professionnelles contributives des chaînes de valeur de la filière du spectacle vivant.